

SNCTA - Société Nouvelle de Coloration et Traitement d'Aluminium

Fondée en 1948, la SNCTA est spécialisée dans les traitements de surfaces de l'aluminium et de ses alliages:

- ⇒ sablage microbillage
- ⇒ Oxydation anodiquesulfurique
- ⇒ Coloration toutes couleurs
- ⇒ Conversion chimique chromique et non chromique
- ⇒ Ématal : dépôt de titane sur aluminium

SNCTA assure service et qualité sur petites et grandes pièces de précision, du prototype à la moyenne série dans les domaines de l'aéronautique, l'alimentaire, le médical, la décoration, les bijoux et objets d'art, etc.

Pour satisfaire ses clients, elle propose en sous-traitance tous types de traitements de surfaces (nickelage, chromage, zingage, etc).

SNCTA est une I.C.P.E. soumise à autorisation (volume des bairns : 17 000 litres) équipée d'une station d'épuration assurant des rejets conformes à la réglementation. La société est certifiée ISO 9001-2000.

A propos du traitement « EMATAL »

L'EMATAL est un traitement superficiel applicable à l'aluminium et à ses alliages, conduisant à une couche protectrice de surface de grande dureté. Cette couche est produite par une oxydation anodique de l'aluminium dans un bain d'acide oxalique contenant un sel de titane. La couche formée étant poreuse, on procède ensuite à un colmatage en hydratant l'alumine par immersion dans l'eau bouillante.



On peut considérer qu'il y a formation en surface d'un composé ($TiO_2Al_2O_3$), ceci à partir de l'aluminium de base et de sel de Ti de bain. Le traitement n'est donc pas un dépôt superficiel mais une transformation de surface, ce qui est intéressant d'un point de vue mécanique en particulier au sujet de l'adhérence de la couche traitée.

Le traitement « EMATAL » augmente de 4 à 6 fois la dureté des alliages d'aluminium jusqu'au niveau d'environ 500 Vickers.



Contact : Bruno BORYS — 01 43 78 07 66 - sncta@wanadoo.fr
7, rue du Mal de Lattre de Tassigny - 94140 Alfortville

L'IFETS assure la promotion de ses adhérents. N'hésitez pas à nous envoyer vos plaquettes publicitaires, vos articles promotionnels, vos retours d'expériences...

Ils seront publiés gratuitement dans les Echos et IFETS Infos ainsi que sur notre site internet.

midest

Le Midest se tiendra cette année du 3 au 5 octobre

L'IFETS vous propose d'exposer sur son stand collectif dans des conditions très attractives.

N'hésitez pas à nous contacter :
Martine COGNACQ 06 12 52 75 89

LES ACTUALITES

Comment s'acquitter de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) ?

La TGAP est due par les entreprises dont l'activité ou les produits sont considérés comme polluants : déchets, émissions polluantes, huiles et préparations lubrifiantes, lessives, solvants, matériaux d'extraction, pesticides, produits chimiques notamment. Chaque année **avant le 31 mai**, les entreprises doivent obligatoirement effectuer une déclaration en ligne concernant leurs activités polluantes réalisées l'année précédente.

La déclaration permet de calculer les sommes dues mais aussi de régulariser les acomptes payés l'année précédente. L'entreprise qui ne dépose pas la déclaration à la date prévue est passible d'une amende comprise entre 1 et 2 fois le montant de la taxe due. L'ensemble des entreprises redevables de la TGAP doivent déclarer et régler en ligne sur le portail [Prodothane](#).

Les opérateurs peuvent télédéclarer la TGAP, en utilisant la procédure dite du « DTI+ », préconisée pour les redevables disposant d'un nombre important d'établissements et/ou de sous-composantes, qui permet de transférer un fichier contenant les données de leur déclaration dans la téléprocédure TGAP.

Les modalités d'adhésion à la téléprocédure TGAP et au télérèglement, ainsi que la documentation relative au « DTI+ », sont définies dans la rubrique TGAP du portail Prodothane.

Paiement

Comme pour la déclaration, le règlement en ligne des acomptes devient obligatoire pour tous les paiements, quel qu'en soit le montant. La TGAP est payable en 3 acomptes, dus avant les **31 mai, 31 juillet et 31 octobre**, chacun correspondant au 1/3 du montant total. Le paiement est spontané, l'entreprise ne doit donc pas attendre un avis de paiement pour verser ses acomptes.

S'il existe un écart entre le montant des acomptes versés l'année précédente et celui de la taxe portée sur la déclaration, l'entreprise peut liquider la différence sur la déclaration annuelle.

Si la taxe est inférieure à 450 € par installation, elle n'est pas due.

FRANSANO : un bond en avant dans les traitements de l'aluminium

La sté Fransano, filiale du groupe Teissier Technique a été intégrée dans ce groupe en 2000.

Tessier-Technique, basée à Chavanod, banlieue d'Annecy depuis 1973, est spécialisée dans la mécanique de haute précision pour l'usinage de pièces complexes en alliage d'aluminium destinées aux applications dans l'énergie (Alstom) les machines textiles, la robotique (Staubli), la technologie du vide (VAT et Pfeiffer-Vacum) et l'aéronautique (Thales, Cobham).

La majorité de ces pièces en aluminium subissent un traitement de surface conversion chimique, anodisation décor, anodisation dure (OAD) et pour avoir sa propre autonomie et une garantie de traçabilité, Teissier Technique a développé ces traitements dans sa filiale Fransano basée à Meythet proche banlieue d'Annecy.

Pour satisfaire aux besoins grandissants de ses clients dans les différentes applications de pièces usinées en aluminium, Fransano implante sur le site de Chavanod une nouvelle chaîne de traitements de l'aluminium comprenant : conversion chimique, anodisation TSA, anodisation décor (OAS) et anodisation dure (OAD).

Ce projet très important pour le développement de nouvelles techniques en traitements de l'aluminium, est conçu et dirigé par un jeune ingénieur, Marco Uzzi, diplômé du prestigieux Polytechnique de Turin et conseillé par Michel Jannier, expert en traitement de l'aluminium.

Pour cet atelier, les techniques les plus innovantes sont mises en place et la conception répond aux meilleurs critères sur le plan du respect de l'environnement.

Les traitements à base de Chrome 6+ sont remplacés par les bains de Chrome trivalent (Surtec 650) à l'anodisation chromique est substituée l'anodisation tartrique-sulfurique (TSA) procédé mis au point par EADS Innovation Works (groupe Airbus).

Toute la ligne de traitement de surface est surélevée au-dessus d'une fosse de



Oxydation anodique
sulfurique dure
ou dure noire



Oxydation anodique
sulfurique incolore
ou noire



Conversion chimique
(Cr6+) : Alodine 1200



Conversion chimique
(Cr3+) : Surtec 650

rétenion de 3 m de profondeur et d'un très grand volume qui peut contenir aisément tous les bains en cas de fuites importantes.

Tous les équipements spécifiques qui peuvent générer du bruit : ventilateurs, surpresseur, tour de lavage, groupe de froid, pompes, etc... sont incorporés dans le bâtiment qui est doté d'une structure en béton et de panneaux très isolants sur les façades extérieures.

Le traitement des effluents liquides se fait avec une chaîne physicochimique, évaporateur sous vide, recyclage des rinçages sur résines échangeuses d'ions, enlèvement des boues par un centre de traitement agréé.

Ces équipements permettent de réduire la consommation d'eau et d'être très inférieur à la législation qui prévoit une consommation inférieure au 8 l/m² et par fonction chimique.

Cette installation est acceptée par la DREAL et est conforme au décret sur les établissements classés (décret du 30 juin 2017).

La société Fransano est membre de l'IFETS.

Fransano Marco UZZI (0)4 50 24 06 27
marco.uzzi@fransano.com

PETITES ANNONCES

RECHERCHE STAGE DE 2 MOIS

À compter d'avril 2017

Harouna BALDE est actuellement étudiant à l'université de la Rochelle en Master 1 sciences et génie des matériaux parcours (étude de la corrosion et protection contre la corrosion).

Contact : 07 60 25 09 45

harounabalde857@yahoo.fr



RECHERCHE ENTREPRISE RECYCLAGE

Etudiant en Master 1 génie industriel en alternance recherche une entreprise dans le secteur du recyclage et la valorisation des déchets pour Master 2 en alternance Région parisienne souhaitée.

Contact : Damien CAROL

Caroldam.pro@gmail.com



RECHERCHE POSTE DIRECTION

DES RESSOURCES HUMAINES

Oana CORBU est née le 15 décembre 1981.

Formation : master de l'administration des affaires pour les petites et moyennes entreprises

Expérience professionnelle :

AGI Oil (industrie du pétrole et du gaz)

Landscapes (construction de bâtiments résidentiels)

Petrojob (société de recrutement).

Contact : oana.ac15@yahoo.com



Pascal PRÉVOTEAUX a passé 28 ans à la direction de la STEN. Aujourd'hui, il prend sa retraite. Non sans nostalgie, il quitte ce monde des traite-

ments de surfaces qui a animé toute sa vie. « Je garderai les bons souvenirs, oublierai les moments plus difficiles mais surtout conserverai toutes ces merveilleuses rencontres professionnelles du monde de l'aéronautique qui ont tant apporté à l'entreprise que j'ai dirigé durant presque trois décennies. »



65, avenue Ledru Rollin
94170 Le Perreux-s/Marne
Tel : (0)1 48 72 15 05
Fax : (0)1 48 72 45 15
Email : ifets@wanadoo.fr
site : www.ifets.org

Gérard CHATAIGNIER - Président
(0)1 48 72 15 05 - Fax : (0)1 48 72 45 15
ifets@wanadoo.fr

Martine COGNACQ - Chargée de communication
(0)6 12 52 75 89 - mcognacq@free.fr

Didier DESCHAUX - Vice-président
Responsable Agence Ouest (Bretagne, Pays de Loire, Poitou Charentes)
(0)6 79 05 39 08 - ifets@wanadoo.fr